



Année scolaire 2015-2016

BULLETIN D'INFORMATION SPÉCIAL CLASSE DE 3ÈME

DÉCEMBRE 2015

INSCRIPTION AU DNB 2016

Les formalités d'inscription à l'examen du Diplôme National du Brevet - session 2016 - débiteront le lundi 7/12/2015. Chaque famille sera destinataire d'une lettre explicative accompagnée d'une fiche d'inscription à retourner signée par les parents et par l'élève au Professeur principal **avant le lundi 14/12/2015**. Il sera également demandé de choisir la langue vivante 1 ou la langue vivante 2 pour la validation du niveau A2. Pour une demande d'aménagement d'épreuves de l'examen, il est indispensable de constituer un dossier en demandant un feuillet spécial au Professeur Principal à retourner signé avec les informations médicales utiles sous pli cacheté avant le 08/01/2016.

DATES DU DNB 2016

Conformément au calendrier officiel, les épreuves écrites de la session 2016 du DNB 2016 se dérouleront les :

Judi 23 juin 2016 :

- . Français 1^{ère} partie ⇒ 09h00-10h30 (questions-réécriture-dictée)
- . Français 2^{ème} partie ⇒ 10h45-12h15 (rédaction)
- . Mathématiques ⇒ 14h30-16h30

Vendredi 24 juin 2016 :

- . Histoire - Géographie - Éducation civique ⇒ 09h00-11h00

ÉPREUVES ÉCRITES PONCTUELLES

FRANÇAIS - Épreuve notée sur 40 points

Première partie : 1 heure 30

Compréhension de texte : 15 points
Réécriture et dictée : 10 points

Un texte d'une trentaine de lignes maximum, d'un auteur de langue française, est remis au candidat.

- . La compréhension du texte est évaluée par une série de questions. Certaines de ces questions sont d'ordre lexical et grammatical. D'autres engagent le candidat à réagir à sa lecture en justifiant son point de vue.
- . La maîtrise de la langue et de l'orthographe est évaluée :

- par la réécriture, en fonction de diverses contraintes grammaticales, d'un passage ou de plusieurs passages du texte proposé au candidat. Le sujet donne des consignes précises sur les modalités de cette reformulation (modification de formes verbales, changement de l'ordre des mots, de genre, de nombre, etc.).

Elles entraînent des transformations orthographiques que le candidat doit effectuer en réécrivant le texte initial ;

- par la dictée d'un texte de 600 à 800 signes, de difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes.

Seconde partie : 1 heure 30

Rédaction : 15 points

2 sujets au choix. Le candidat doit produire un texte correct et cohérent, d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots). Pour la rédaction, l'usage d'un dictionnaire de langue française est autorisé. Dans l'évaluation de la rédaction, il est tenu compte de la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, présentation).

MATHÉMATIQUES

Épreuve de 2 heures notée sur 40 points

- . Le sujet est constitué de 6 à 10 exercices indépendants.
 - . Il est indiqué au candidat qu'il peut les traiter dans l'ordre qui lui convient.
 - . Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.
- Certains exercices peuvent faire un appel explicite à l'usage d'une calculatrice, dans le cadre des usages préconisés par le programme.
- Chaque exercice est noté entre 3 et 8 points, le total étant de 36 points. La note attribuée à chaque exercice est indiquée dans le sujet. **Par ailleurs, 4 points sont réservés à la maîtrise de la langue.**

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ÉDUCATION CIVIQUE

Épreuve de 2 heures notée sur 40 points

L'épreuve comprend 3 parties :

- . Première partie : Histoire - 13 points
- . Deuxième partie : Géographie - 13 points
- . Troisième partie : Éducation civique - 10 points

Le candidat est guidé par des questions ou des consignes.

Maîtrise de la langue : 4 points

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Chaque élève choisira 1 note dans chaque famille d'activités différentes. La moyenne des 3 notes choisies constituera la note d'Éducation Physique et Sportive.

RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES ET BARÈMES DNB - SÉRIE COLLÈGE

Épreuves évaluées par le contrôle en cours de formation	
Français	/ 20
Mathématiques	/ 20
LV 1	/ 20
SVT	/ 20
Physique-chimie	/ 20
EPS *	/ 20*
Arts plastiques	/ 20
Éducation musicale	/ 20
Technologie	/ 20
LV2	/ 20
Option facultative (latin ou grec ou DP 3)	Points > 10 sont pris en compte
Total	/ 200
Épreuve orale	
Histoire des arts	/ 40
Épreuves écrites de l'examen	
Français	/ 40
Mathématiques	/ 40
Hist-Géo ECM	/ 40
Total	/120
TOTAL GÉNÉRAL	/ 360

*La note d'EPS au DNB est la moyenne des notes obtenues sur trois activités physiques sportives et artistiques représentant trois compétences propres à l'EPS.

Mentions : Les mentions Assez Bien, Bien et Très Bien sont décernées respectivement à partir d'une moyenne générale de 12, 14 et 16. Cette disposition est le préalable à l'attribution des bourses au mérite accordées de droit aux élèves déjà boursiers sur critères sociaux, recueillant une mention Bien ou Très Bien.

HISTOIRE DES ARTS

Chaque élève de 3^{ème} inscrit à la session 2016 du Diplôme National du Brevet (DNB) passera un oral d'une durée de 15 minutes entre **le mercredi 1^{er} juin (matin) et le jeudi 2 juin 2016** (journée). Une présentation en groupe de deux élèves au maximum est possible après validation par le Professeur Principal. Chaque jury sera composé de deux professeurs.

- L'épreuve terminale d'histoire des arts est **une épreuve d'examen** sous l'autorité du chef d'établissement.
- Chaque candidat est destinataire d'une **convocation individuelle** à l'épreuve.
- L'oral se déroule en 2 temps : un **exposé** suivi d'un **entretien** avec le jury.
- Le jour de l'épreuve, le jury choisit, parmi la liste proposée par le candidat, l'objet d'étude sur lequel porte son exposé.
- L'évaluation donne lieu à une note sur 20 points, affectée d'un coefficient 2. La note est individuelle.
- La note obtenue ne sera en aucun cas transmise à l'élève ou à sa famille ; elle fera partie du relevé de notes adressé à chaque famille après la proclamation des résultats du Diplôme National du Brevet.

BREVET BLANC 2016

Les épreuves se dérouleront le **lundi 29 février et le mardi 1^{er} mars 2016**. Chaque élève de 3^{ème} sera destinataire d'une convocation individuelle remise par le professeur principal de sa classe. Une pièce d'identité officielle en cours de validité sera exigée : carte nationale d'identité ou passeport.

CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Le **contrôle en cours de formation** prend en compte les notes obtenues par les élèves tout au long de l'année scolaire de 3^{ème} dans toutes les disciplines (sauf l'histoire/géographie et l'éducation civique).

Sont également pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20 obtenus dans l'enseignement optionnel facultatif : latin, grec ou découverte professionnelle.

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES ET DNB

Le socle commun des connaissances et des compétences est constitué d'un ensemble de connaissances, compétences et attitudes fondamentales qui sont censées être acquises par les élèves à la fin de la période d'instruction obligatoire (16 ans). Concernant ce socle, la validation ne concernera pas uniquement les compétences n° 2 (Niveau A2 en Langue vivante étrangère) et n° 4 (B2i : Brevet informatique et Internet) mais l'ensemble des sept compétences :

- Compétence 1 - La maîtrise de la langue française.
- Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère (**niveau A2**).
- Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.
- Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (**B2i**).
- Compétence 5 - La culture humaniste.
- Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques.
- Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative.

FICHES DE DIALOGUE

Fin janvier, par l'intermédiaire de leur enfant, les parents seront destinataires des fiches de dialogue afin de préciser leurs vœux d'orientation pour la rentrée 2016. Ces documents, très importants, permettront d'examiner les demandes de chaque famille par rapport aux résultats de l'élève du 2^{ème} trimestre. **Il est impératif de respecter la date limite de retour fixée au jeudi 11 février 2016.**

ORIENTATION - FORUM INFO'3

Le forum des formations s'adressant aux élèves de 3^{ème} aura lieu le **jeudi 04 février 2016**, de 15h00 à 16h30, à l'ENSMM, à Besançon. Les élèves visiteront ce salon et rencontreront des interlocuteurs qui pourront les guider dans leur choix d'orientation post-troisième.

JOURNÉES PORTES OUVERTES 2015 ÉTABLISSEMENTS POST 3^{ème}

LYCÉE LOUIS PERGAUD	6 février 2016 de 8h30 à 12h30
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ	6 février 2016
IUT BESANÇON	6 février 2016 de 9h à 17h
INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX ARTS	6 février 2016 de 14h à 20h
CFA DE L'INDUSTRIE	30 janvier 2016 de 9h à 17h 12 mars 2016 de 9h à 16h30 18 mai 2016 de 9h à 13h
LYCÉE C.N. LEDOUX	5 mars 2016 de 9h à 13h BTS Agencement : 5 mars 2016 de 9h à 16h
LYCÉE LOUIS PASTEUR	12 mars 2016 de 9h à 16h
LYCÉE JULES HAAG	5 mars 2016 de 8h30 à 12h
ENIL DE MAMIROLLE	6 février 2016 de 9h à 17h 12 mars 2016 de 9h à 17h
LP CONDÉ	19 mars 2016 de 8h30 à 12h30
LYCÉE AGRICOLE DANNEMARIE/CRÊTE	12 mars 2016 de 9h à 17h
CFA ACADEMIQUE	12 mars 2016 de 9h à 16h30
CFA AGRICOLE	12 mars 2016 de 9h à 17h
CFA HILAIRE DE CHARDONNET	12 mars 2016 de 9h à 16h30
LP LES HUISSELETS	12 mars 2016 de 8h30 à 11h30
LP AUDINCOURT	19 mars 2016 de 8h30 à 11h30
LP MONTJOUX	12 mars 2016 de 9h à 16h
LYCEE ARMAND PEUGEOT	19 mars 2016 de 8h30 à 12h
LP TRISTAN BERNARD	2 avril 2016 de 8h30 à 12h
LYCEE V. HUGO	2 avril 2016 de 8h30 à 12h30
LP BAUME-LES-DAMES	30 avril 2016 de 8h30 à 12h30
LP PIERRE ADRIEN PARIS	2 avril 2016 de 8h30 à 13h

ESPACE POUR LES PARENTS - ONISEP

L'Espace Parents mis en place sur le site national de l'Onisep se veut accessible au plus grand nombre, et tout particulièrement les parents les plus éloignés de l'information, en apportant des réponses simples et claires à leurs questions et à leurs inquiétudes sur la scolarité et l'orientation de leur enfant. Une première rubrique "Vos questions, Nos réponses" est d'ores et déjà en ligne, ainsi qu'une première vidéo "La mission de l'école", diffusable en 9 langues (Arabe, Arménien, Bambara, Chinois, Portugais, Russe, Tamoul et Turc). Le site sera enrichi au fur et à mesure, notamment par le biais de témoignages de parents.

Internet : www.college-saint-vit.fr

Twitter : [@collegesaintvit](https://twitter.com/collegesaintvit)

Contact par e-mail : ce.0251394e@ac-besancon.fr (Ne pas utiliser la messagerie de Pronote)